

# JALONS

ACTUALITÉ DE L'UNION FÉDÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT, DES TERRITOIRES, DES AUTOROUTES ET DE LA MER



TRAVAIL SOUS CIRCULATION SECTEUR PUBLIC OU PRIVÉ

## SÉRIE NOIRE POUR LES AGENTS ROUTIERS

**Le constat fait froid dans le dos ! Entre le mardi 4 et le jeudi 13 avril 2017, sept véhicules d'intervention sur autoroute ont été percutés par des poids-lourds ou des voitures, alors qu'ils intervenaient sur les voies pour assurer la sécurité des usagers, dont cinq en l'espace de 48 heures.**

En 2016, 124 véhicules d'intervention ont été percutés sur l'ensemble du réseau autoroutier concédé français, soit plus de deux par semaine. Cette année, à la date du 5 juillet 2017, pour le seul réseau Vinci Autoroutes (ASF, Escota, Cofiroute), le bilan se monte à 48 véhicules d'intervention percutés. Cette série est inquiétante et inacceptable. Les agents autoroutiers se retrouvent à devoir veiller à la sécurité de tous sur l'autoroute, mais trop souvent au péril de leur santé, de leur vie. Beaucoup en ressortent sains et saufs, quelques-uns sont blessés, certains y perdent la vie, comme ce fut le cas sur l'A1 le 14 mars dernier, mais personne n'en sort indemne. Le traumatisme est bien réel, pour les salariés intervenants, pour leurs collègues, pour leurs proches.

### LE BAROMÈTRE EUROPÉEN POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE RÉVÈLE DES CHIFFRES DÉCONCERTANTS

Plus d'un automobiliste sur deux ne ralentit pas à proximité des zones de travaux, trois sur quatre ne respectent pas les distances de sécurité, un sur trois écrit ou lit des SMS ou des mails en conduisant, un sur quatre avoue s'être déjà assoupi au volant



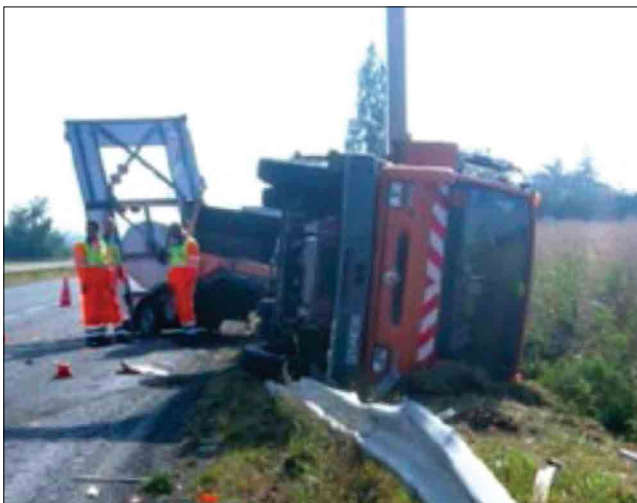
et un sur dix reconnaît avoir roulé ou empiété sur la bande d'arrêt d'urgence... Si les automobilistes, par leur comportement laxiste et leur manque de vigilance, sont clairement pointés du doigt, il ne saurait être question de s'en tenir à ce seul constat. Pour la CFDT, il faut désormais impliquer et associer tous les acteurs susceptibles de mener une politique volontariste et d'envergure pour enrayer cette dérive, notamment en termes de sensibilisation des usagers de l'autoroute, d'amélioration continue des procédures et schémas d'intervention sur ☺☺☺



☺☺☺ réseau autoroutier, d'optimisation et d'amélioration continue des matériels d'intervention et de signalisation, de reconnaissance de la dangerosité des voies circulées pour les salariés intervenants. Pour réussir la plus large mobilisation autour de ces thèmes, il nous faut désormais interpeller les ministères concernés (Intérieur, Environnement et Transports, etc.), l'association des sociétés françaises d'autoroutes, les fédérations syndicales des transports représentant les patrons du secteur, d'une part, et les représentants des salariés, d'autre part.

#### L'ACTION DE LA CFDT

Depuis plusieurs mois, des équipes CFDT, au sein du Syndicat des autoroutes et ouvrages routiers (SAOR), ont engagé un certain nombre de démarches



dans leur périmètre. Elles ont publié des tracts et des articles de presse pour enclencher une prise de conscience et une sensibilisation sur la situation des agents autoroutiers. À leur initiative, des tables rondes (direction / syndicats / acteurs de la sécurité) autour du travail sous circulation ont été tenues et vont se poursuivre. Des réunions extraordinaires

L'INATTENTION, LA FATIGUE, LA VITESSE ET LE NON-RESPECT DES BALISAGES SONT AUTANT DE FACTEURS QUI METTENT À MAL LA VIE DE CEUX QUI PROTÈGENT LES USAGERS.

de CHSCT ont également été sollicitées. Ainsi, des groupes de travail sont en cours de composition afin de recueillir la parole des salariés concernés. Enfin, la thématique du travail sous circulation (et ses effets pour les personnels concernés) va commencer à être abordée

dans des négociations relatives à la gestion des emplois et des parcours professionnels et mixité des métiers (GEPPMM). Les 5 000 agents des directions interdépartementales des routes, secteur public (DIR) sont aussi exposés, de jour comme de nuit, aux heurts des usagers. Ces derniers ne font pas de différence entre les ouvriers autoroutiers salariés du secteur privé ou de la fonction publique.

Depuis 2006, neuf agents des DIR ont perdu la vie. Entre 2015 et 2016, huit accidents routiers ont impliqué des agents de la DIR Massif Central. Lors des rencontres entre les DIR et le SAOR, en octobre 2016, il a été acté que l'UFETAM, avec l'aide de la FGTE, œuvrera pour obtenir, auprès de l'État, pour une meilleure prise en compte de la reconnaissance de la dangerosité la reconnaissance du danger du travail sous circulation. ●